

Les remplaçants ne resteront pas sur la touche !

Avec la parution du BO n° 37 du 14 octobre, les remplacements de Robien reviennent en force ainsi que les attaques à nos conditions d'enseignement.

Sous prétexte d'une « plus grande fluidité entre remplacement de courte durée et remplacement des plus longues absences », deux types de sélectionneurs seront créés : un référent académique et un référent dans chaque établissement. Ils devront organiser les remplacements prévus à l'avance dans chaque établissement en faisant appel aux enseignants disponibles même d'une autre matière (gare aux EDT gruyère), aux TZR (même pour quelques heures!), aux enseignants d'un établissement voisin, aux assistants pédagogiques (grâce aux ENT, des banques d'exercices devront être créées, permettant un travail en semi autonomie des élèves), aux étudiants en Master 2 (mais quand trouveront-ils le temps de préparer leur examen?), aux retraités, aux enseignants d'une autre académie (c'est ce qu'on appelle un transfert!!!). On pourra enfin, faire appel à Pôle Emploi : les recalés au concours seront « bien bons » pour assurer des remplacements!

Les TZR, toujours bien lotis, pourront évidemment enseigner dans des disciplines connexes (un mot bien compliqué qui veut dire tout et n'importe quoi). Et comme nos TZR sont assurément des super profs, le 15 novembre se tiendra la commission visant à agrandir les zones de remplacement. Un attaquant irait-il assurer la défense de son équipe à l'autre bout du terrain?

Pour couronner le tout, « cette organisation devra aussi prévoir les modalités de rattrapage des heures non assurées même lorsque des activités d'accompagnement et de soutien ont été mises en place ».

Donc, si je suis malade, je prévois de me remplacer ensuite; si je suis en stage, idem; et si je corrige le DNB ou le bac, devrais-je assurer des stages d'été?

A l'heure où l'on recule l'âge légal de départ en retraite, c'est un parcours professionnel bien chaotique qu'il nous faudra assurer, toujours performants et toujours sur les starting blocks!

Nolwenn PONTOIZEAU, Collège Courbet, Gonfreville L'Orcher.

2 mois de luttes pour quoi ? Dure mais nécessaire leçon.

1° certitude que personne ne peut sérieusement nier, même nos (pires) adversaires : nous ne sommes pas défaits. A-t-on en effet jamais vu autant de monde dans les rues après deux mois de luttes, malgré le matraquage médiatique, malgré la période de congé, malgré le manque de détermination de l'intersyndicale ? Tout ceci ne prouve qu'une chose, mais essentielle. Face à un choix de société fait par la classe dominante pour son seul profit, les salariés, chômeurs, sans droits, les jeunes, les inactifs, les retraités répondent : **résistance !** Et non seulement ils le crient, **mais ils le font !**

Reste que nous n'avons pas gagné, et que c'est toujours dur à vivre. Certes moins que lorsqu'on ne s'est même pas battu, mais quand même... Alors il faut tirer les bilans et préparer la suite.

Bilan globalement négatif, évidemment, puisque... nous n'avons pas gagné la bataille des retraites. Mais que de liens tissés, entre salariés et inactifs, jeunes et moins jeunes, public et privé, que de combats menés ensemble, avec le soutien massif de la grande masse de ceux qui produisent les richesses qu'une minorité s'approprie, que d'expériences acquises dans l'organisation des actions de blocage économique et dans les débats en interpro.

Tout cela ne sera pas perdu.

Mais soyons réalistes : si un tel niveau de mobilisation, aussi large (par les secteurs mobilisés) que profond (par l'éventail des couches de population engagé), n'a pu l'emporter sur un adversaire résolu à nous faire plier, c'est parce qu'il a manqué de notre côté une direction du mouvement aussi résolue. Alors même que nous étions des millions dans la rue, que la paralysie économique s'installait, que l'opinion publique nous soutenait massivement, nos directions syndicales n'ont pas eu le courage d'appeler à la grève générale reconductible, seule forme d'action qui aurait obligé l'adversaire à ouvrir des négociations.

Qu'une grève générale reconductible ne se décrète pas, c'est une évidence, mais pas un alibi pour ne rien faire. Une telle action requiert de l'audace et non de la pleutrerie, la volonté de vaincre et non la peur de l'affrontement.

C'est notre capacité collective de mobilisation qui a fait la force de ce mouvement et qui nous a permis de sortir du conflit déçu mais la tête haute. Ce sont nos capacités d'action préservées qui doivent nous permettre de réussir le 23 et d'envoyer un message clair au patronat et au gouvernement : rien n'est joué, dès que possible, nous reprendrons le combat !

Jean-Marie CANU, Rouen.

Réforme du lycée Chatel-Sarkozy : la grande lessive

Les deux nouveautés de Seconde, l'accompagnement dit « personnalisé » et les « options d'exploration », se soldent par un véritable fiasco cognitif et pédagogique - prévisible car leur objectif n'est pas l'enseignement, mais la restriction du service public.

Tout d'abord, la nature des heures d'accompagnement (deux heures/semaine) ne relève que d'impératifs économiques. Les élèves ne sont donc ni accompagnés (les matières sont prédéterminées), ni pris en charge de façon personnalisée : ces heures regroupent 17 à 18 élèves ! une heure tous les quinze jours par matière ! Ce dispositif peu efficace et facilement réductible est en réalité un sas temporaire, préalable à la suppression de milliers de postes.

La diminution corollaire des horaires obligatoires réduit considérablement le contenu et la portée des cours. Sans temps suffisant, les élèves sont soumis à un saupoudrage sans portée, qui va limiter leurs ambitions et leur réussite futures.

Dans les deux matières « d'exploration », l'horaire d'une heure trente/semaine ne permet rien de sérieux. De plus, très peu d'élèves ont obtenu, faute de places disponibles, l'exploration qu'ils voulaient (la première, l'économie, est obligatoire) ; leur déception est sensible.

Ce gâchis et cette loterie se font au détriment de l'égalité républicaine de traitement, au détriment de l'orientation des élèves. La conscience professionnelle des enseignants limite pour l'instant les dégâts, mais le budget en coupes claires à venir ne leur laisse aucune illusion.

Agnès JOSTE, Lycée Claude Monet, Le Havre.

Réduction de l'aide médicale aux sans-papiers : le gouvernement continue sa politique de stigmatisation des étrangers

Lors du vote de la loi sur le financement de la sécurité sociale, les députés, soutenus par le gouvernement, ont voté des amendements visant à réduire l'accès au soin des personnes en situation irrégulières. L'AME (Aide Médicale aux Etrangers) permettait un accès aux soins gratuit pour les sans-papiers résidant en France depuis plus de 3 mois et dont les ressources ne dépassent pas 634 € par mois. Il leur en coûtera désormais 30 € par an pour se faire soigner, la durée d'admission à l'AME est maintenant de 3 mois, au lieu d'un an.

Les personnes sans-papiers vont donc attendre plus longtemps pour se faire soigner, risquant des complications... et finalement les soins coûteront plus chers ! Sous prétexte de faire des économies, on va laisser des gens sans soins !

Alors qu'il démantèle le service public de santé et la protection sociale, le gouvernement veut nous faire croire

que les étrangers abusent de cet accès aux soins, alors que l'économie envisagée ne sera pas significative. Après le vote des lois Besson et les déclarations scandaleuses sur les Roms, Sarkozy et l'UMP continuent de chasser sur les terres du Front National, en désignant les étrangers comme des boucs émissaires.

Tous ensemble, défendons le service public de santé, et l'accès sans obstacle aux soins pour tous et toutes !

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

Bilan des élections internes 2010 au SNUipp

Un enjeu particulier...

Ce vote d'orientation a eu lieu au mois de novembre 2010 dans le contexte de très forte mobilisation sociale contre la réforme gouvernementale des retraites, conflit durant lequel les militants de l'EE ont investi les actions, les AG en nombre avec force et détermination.

Ce vote a eu lieu également dans la suite du congrès de Brive de juin 2010 qui avait donné lieu à une large interpellation critique de l'action du SNUipp ces dernières années.

Une hausse de 4,8% amenant la participation au niveau national à 31% a rendu compte des efforts de tous. Ce sont donc 16 500 syndiqués qui ont donné leur avis sur l'orientation du syndicat. Il faut s'en féliciter. L'EE s'affirme donc en 2010 comme 2ème tendance incontournable avec 4203 voix et 26,5% des suffrages, une progression de 3,39%.

Localement dans l'Eure, avec 29,12 % de participation, l'EE obtient 16,9% des suffrages soit 23 voix et UA : 80% soit 109 voix.

En Seine Maritime, ce sont 47,15 % des collègues syndiqués qui ont participé au vote national (nous faisons mieux que la moyenne nationale !) et l'EE obtient 22,43% des suffrages (33,51 pour le groupe école). Quant au vote pour l'élection du conseil syndical départemental, la participation est de 47,61%, la majorité départementale obtient 261 voix soit 22 élus et le groupe école (qui regroupe des militants de l'EE, d'Emancipation et des sympathisants de ces 2 tendances) obtient lui, 147 voix soit 13 sièges.

Le nouveau conseil syndical de Rouen s'installe le mercredi 10 novembre et les élus du groupe école satisfaits des résultats de ces élections vont continuer à se battre à l'intérieur du CS pour une orientation combative et un syndicalisme revendicatif, antilibéral, fédéral et de transformation sociale.

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr